

Rapport sur le déroulement du concours normalien étudiant en informatique 2025

Nous avons reçu 108 candidatures dont environ un tiers venant des universités et deux tiers de CPGE. Après une première phase d'études des dossiers en double lecture, 24 candidatures ont été sélectionnées pour l'admissibilité.

Les épreuves d'admission se sont étalées sur une semaine (plus précisément, la deuxième semaine de juin). Elles ont consisté en deux épreuves orales à la suite l'une de l'autre. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de choisir les horaires de telle façon que les candidats de province (la moitié des admissibles) ne doivent passer qu'une nuit à Paris. Nous avons aussi cherché autant que possible à résoudre les problèmes de compatibilité d'horaires avec d'autres concours.

Cette année, la première épreuve était un oral d'informatique d'une heure et quart : un sujet était proposé à chaque candidate ou candidat qui bénéficiait de 30 minutes de préparation et de trois quarts d'heure de présentation devant le jury composé de David Naccache et Bernadette Charron-Bost. Le jury ne demandait pas un exposé parfait et complet de la solution mais attendait plutôt une réflexion autour du sujet proposé et la présentation d'un cheminement vers la solution. Le jury pouvait donc intervenir et dialoguer avec la candidate ou le candidat (pour corriger une erreur, éviter de partir dans une mauvaise direction, demander des précisions, ...). Étant donné la diversité des profils (universitaires, classes préparatoires MPI, MP, PSI, ...), il n'existe pas de programme précis mais les sujets proposés étaient en rapport avec les connaissances attendues des candidates et candidats.

La seconde épreuve était un entretien de format relativement libre, durant lequel les candidates et candidats étaient incités à évoquer les stages ou TIPE réalisés ou tout autre élément permettant au jury d'apprécier leur motivation et intérêt pour l'informatique et les sciences qui lui sont connexes.

À noter que cette description des épreuves pour l'admission en 2025 ne préjuge en rien de l'organisation de celles qui auront lieu les prochaines années.

Il paraît aussi utile de commenter un peu les statistiques de ce concours en informatique. Tout d'abord, concernant la répartition géographique, les candidatures universitaires sont très majoritairement issues des grandes universités de la région parisienne. Pour les candidatures de CPGE, la répartition Paris/province est assez équilibrée, environ moitié/moitié, même si on retrouve certains lycées de façon répétée.

Un autre point important concerne le nombre de boursières et boursiers, seule mesure — certes imparfaite — du milieu social des candidats. Les exigences sont identiques pour l'ensemble des candidates et candidats mais, à niveau égal, le critère social est pris en considération et favorise les candidates boursières et candidats boursiers : le jury a noté que leur motivation et curiosité scientifique démontrées pendant la deuxième épreuve est souvent plus marquée. Au final, cette année, deux boursiers figurent dans notre liste de 8 admis et admises.

En ce qui concerne le nombre de femmes, notre politique est similaire et s'appuie largement sur le programme des bourses « femmes et sciences » de la Fondation de

l'ENS qui, depuis trois ans, permet de garantir une bourse à chaque lauréate. Un grand nombre de candidates étaient excellentes, ce qui s'est traduit par le fait que trois des six lauréates et lauréats sur la liste principale étaient des femmes. Ces lauréates ont par ailleurs réussi le concours CPGE et ont intégré une ENS, ce qui a permis de faire appel à la liste complémentaire.

Suite aux désistements, 4 candidats ont intégré l'ENS sur le concours normalien étudiant, dont 3 provenant de CPGE, 3 venant de province et 1 est boursier.

Nous souhaitons conclure en disant que c'était un plaisir d'échanger avec ces jeunes candidats brillants et de retrouver les meilleurs parmi eux à la rentrée !

Bernadette Charron-Bost & David Naccache